

## BULLE DE CONTACT

Dans chaque structure de stage, une « bulle » est constituée d'un maximum de 50 personnes (participants et animateurs). Celles-ci doivent être stables au cours d'une même semaine mais peuvent varier de semaine en semaine.

L'inscription préalable des enfants aux activités est obligatoire pour le respect des normes de sécurité sanitaire. Cette inscription se fait pour la semaine, même si le participant ne sera pas présent chaque jour de la semaine concernée.

Un registre de présence sera établi à l'avance, dès l'inscription et tenu à jour lors des stages de vacances.



## GROUPES DE VIE

Dans la même infrastructure, il y a quatre groupes de vie (en fonction de l'âge) qui possèdent chacun leur propre local/espace. L'accès au local est limité aux enfants et aux animateurs de ce groupe.

Les cours de récréation, bois, jardins et espaces de jeu de plein air peuvent être partagés entre plusieurs groupes de vie et ce dans le respect des consignes.

Tous les participants (enfants et éducateurs) doivent se laver les mains (eau et savon ou gel hydro-alcoolique) en entrant dans l'école, en entrant dans le local (après la récréation), après être allé aux toilettes, après avoir toussé ou éternué et avant de quitter l'école.



## MALADIE

Un enfant ne peut se présenter à l'activité que s'il ne présente aucun signe de maladie. De plus, si l'enfant a eu de la fièvre, de la toux, le nez qui coule, des douleurs à la gorge, au cours des 7 derniers jours, il ne peut participer aux activités,

La personne chargée d'emmener l'enfant ne doit présenter aucun symptôme du COVID-19.

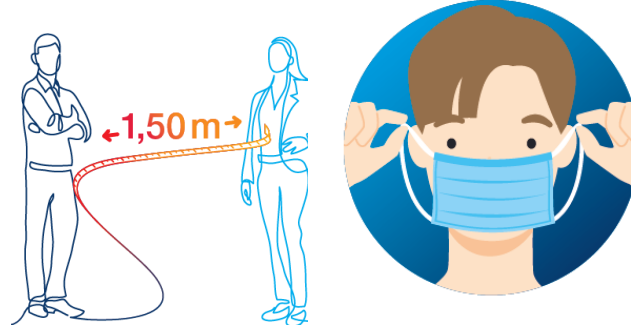


## ORGANISATION DES ARRIVEES ET DES DEPARTS

Lorsqu'il vient déposer son enfant, le parent doit respecter les mesures de distanciation physique et rester à l'extérieur du bâtiment. Le port du masque est recommandé.

Le temps d'échange oral avec les parents est nécessaire mais sera au maximum limité à l'essentiel,

L'arrivée des parents se fait préférentiellement de manière échelonnée pour éviter l'effet goulot du moment « juste avant » le début des activités.



## REPAS

Durant les repas, les enfants restent avec leur groupe de vie. Chaque groupe mangera dans son local ou à l'extérieur si le temps le permet, dans le respect des règles sanitaires.



## SIESTE

Un local/espace sieste est prévu où chaque enfant a sa propre couchette. Il n'en change pas durant toute la semaine. Cette pièce sera aérée avant et après la sieste et, si possible la fenêtre sera ouverte durant le repos des enfants.

Les parents amènent un couvre-lit, le doudou, l'oreiller pour faciliter le repos de l'enfant.



## GARDERIES

Les garderies du matin et soir seront assurées durant les tranches horaires par les encadrants prévus par la bulle de contact tout en veillant à respecter les normes de sécurité précitées

